

**Royaume du Maroc**

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement  
Département de l'Energie et des Mines



**المملكة المغربية**

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة  
قطاع الطاقة والمعادن

# **JOURNEE DE PRESENTATION DU PROJET MAROCAIN DE L'ENERGIE SOLAIRE**

---

**Allocution de Dr Amina BENKHADRA**

**Ministre de l'Energie, des Mines,  
de l'Eau et de l'Environnement**

**Paris, le 10 mars 2010**

Monsieur le Ministre d'Etat,

Honorable Assistance, (selon personnalités)

Mesdames et Messieurs

J'ai le plus grand plaisir d'ouvrir avec Monsieur le Ministre d'Etat, Jean-Louis Borloo, cette présentation consacrée au Plan Solaire Marocain. Je voudrais lui exprimer ma profonde reconnaissance pour son appui personnel à notre projet en organisant et accueillant cette rencontre au siège même de son Département, témoignage des liens étroits d'amitié et de coopération entre le Maroc et la France. Je voudrais aussi remercier très vivement tous les éminents dirigeants et représentants des entreprises françaises qui sont venus nombreux conforter notre conviction de leur volonté de participer à la réalisation de notre programme de développement des énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique, deux piliers majeurs du développement durable.

Mesdames et Messieurs

Le Maroc va continuer de connaître un essor sans précédent dans les prochaines décennies par la modernisation de son agriculture, la redynamisation de ses industries, l'expansion de ses infrastructures, la construction de nouvelles villes.

Depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône en juillet 1999, notre pays a enregistré un taux annuel moyen de croissance de son Produit Intérieur Brut de 8% qui, malgré la crise économique mondiale, s'est maintenu à 6,5% en 2008 et 5,3% en 2009. Le PIB par habitant a augmenté de 35% entre 2006 et 2008 en passant de près de 2150 US dollars à 2900 US dollars en trois ans. Le niveau de vie de sa population va continuer de croître avec plus d'exigence en matière d'éducation, de santé, d'habitat et de transport.

Ce développement va entraîner la croissance de la demande en énergie et en eau dont nous devons sécuriser l'approvisionnement, la disponibilité et l'accessibilité, rationaliser et gérer l'utilisation tout en veillant à ce que leur exploitation respecte la préservation de l'environnement. C'est ainsi que d'ici 2020, notre consommation en énergie primaire va doubler et celle en électricité tripler avec une croissance annuelle moyenne de 5% et 7% respectivement.

Sous la direction éclairée de sa Majesté Le Roi Mohammed VI, nous avons la ferme détermination d'inscrire d'emblée notre développement économique et social dans la modernité et le développement durable. Dans ce but, en même temps que nous continuerons à consolider un climat propice à l'investissement, à insérer notre économie plus amplement dans le marché mondial en assurant sa compétitivité pour renforcer notre positionnement économique régional et international, nous œuvrerons pour que tous nos projets se réalisent dans le respect de l'environnement et répondent aux impératifs écologiques. Pour satisfaire ces exigences, nous devons recourir aux technologies propres, sobres en carbone et économes en énergie, instaurer des normes de réduction des émissions gazeuses et solides dans toutes les activités, étendre les réseaux d'assainissement et de recyclage des eaux usées et des déchets, veiller au reboisement de nos forêts et lutter contre la désertification.

C'est dans cette vision globale et intégrée que notre nouvelle stratégie énergétique a placé au rang de priorité majeure l'exploitation de notre énorme potentiel en énergies renouvelables, notamment éolienne et solaire, et la promotion de l'efficacité énergétique dans tous secteurs économiques et sociaux. C'est un choix volontariste et résolu qui permettra au Maroc de répondre aux défis de la sécurité d'approvisionnement, de satisfaire ses besoins énergétiques croissants, de préserver l'environnement et d'assurer le développement durable.

A cet effet, nous mettons en place les instruments législatifs, réglementaires, institutionnels et financiers nécessaires pour accompagner ce développement et donner la visibilité requise aux opérateurs et aux investisseurs. C'est dans ce cadre que le Parlement a adopté les lois relatives aux Energies renouvelables, à l'établissement de l'Agence de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique, à la création de l'Agence Marocaine pour l'Energie Solaire et de la Société d'Investissements Energétiques. Le texte sur l'Efficacité Energétique sera incessamment présenté au Parlement pour adoption.

Dans cette perspective, l'objectif essentiel de notre rencontre d'aujourd'hui est de présenter aux entreprises françaises le projet marocain de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, d'une capacité de 2.000 MW. Cinq centrales seront réparties sur des sites prioritaires couvrant une superficie de 10.000 ha : Ouarzazate qui recevra la première unité de 500 MW prévue pour entrer en production en 2015 ; Aïn Beni Mathar près d'Oujda ; Boujdour , Foum El Oued et Sebka Tah dans nos provinces du Sud. Le coût d'investissement du projet est estimé à 9 milliards de dollars US.

A sa mise en service d'ici 2019, il représentera **38% de la puissance actuelle installée et** couvrira 10% de la demande électrique tout en permettant annuellement de réduire nos importations énergétiques d'un million de Tep et d'éviter l'émission de près de 3,5 millions de tonnes de CO2. Par ailleurs, il est possible d'exporter une partie de l'électricité produite vers l'Europe dans le cadre du Plan Solaire Méditerranéen.

Ce projet grandiose qui, par ses multiples dimensions, permettra au Maroc de disposer d'une énergie propre et abondante, correspondant à sa ferme volonté de concilier le développement économique et social avec la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Il contribuera à réaliser notre objectif stratégique de diversifier nos ressources énergétiques par le développement de nos potentialités nationales et d'équilibrer notre bouquet électrique.

Depuis son lancement en novembre 2009, ce projet a suscité l'intérêt des milieux industriels et financiers du monde entier par son envergure et ses implications multidimensionnelles sur les plans technologique, recherche et développement, formation, industrialisation. Notre ambition est d'en faire un projet modèle pour le déploiement massif des ressources énergétiques renouvelables au Maroc, dans la région MENA et en Afrique dont le riche potentiel en énergie solaire est encore si peu exploité. Notre but est aussi de pérenniser ses effets multiplicateurs par son extension à d'autres régions, la génération d'emplois et de revenus, l'appropriation et la maîtrise des technologies solaires.

Ce projet solaire, conjugué au développement de l'efficacité énergétique et des autres sources énergétiques renouvelables, éolien, biomasse et hydraulique, constitue un jalon important dans notre transition vers la transformation profonde de notre système énergétique. Ce qui nous permettra à moyen et long terme de limiter l'utilisation des combustibles fossiles, polluants et épuisables, de réduire notre dépendance énergétique (97% de nos besoins actuels importés) et d'ancrer le Maroc dans les principes du développement durable.

A cet égard, notre ambition, à l'horizon 2020, de porter la contribution des énergies renouvelables à 12,5% de notre consommation en énergie primaire et de réaliser le même pourcentage en efficacité énergétique, converge avec les objectifs des 3x20 du paquet «climat énergie» de l'Union Européenne. Elle traduit notre politique d'intégration à l'espace euro méditerranéen qui constitue un axe majeur de notre stratégie de développement en général et de l'énergie en particulier.

Pour relever ces défis, le Maroc dispose d'atouts clés pour réaliser ses ambitieux objectifs de développement de l'énergie solaire.

En effet,

- **Le Royaume dispose d'un potentiel en énergie solaire énorme**, avec une irradiation d'environ 5 kWh par m<sup>2</sup> par jour et plus de 3000 heures d'ensoleillement par an.
- Le Maroc a démontré ses **capacités reconnues pour monter de grands projets** d'infrastructures, tel que les ports, les autoroutes, les barrages et les grandes centrales électriques de différentes technologies.
- **Il occupe une position stratégique au cœur d'un carrefour énergétique primordial à la jonction de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée.** Il est appelé ainsi à devenir une plateforme énergétique mondiale et jouer un rôle central dans les échanges électriques accrus entre les pays du pourtour méditerranéen. Grâce aux interconnexions qu'il a développées et continue de renforcer avec l'Espagne et l'Algérie, il constitue un centre névralgique dans la " boucle électrique méditerranéenne" en construction.

- **Il a lancé des projets de dimension régionale en énergies renouvelables, notamment solaire, pour s'intégrer dans** le Plan Solaire Méditerranéen et l'initiative industrielle DESERTEC qui ont pour finalité de favoriser la synergie dans le développement de l'énergie solaire dans l'espace euro méditerranéen.
- Son **Statut Avancé avec l'Union Européenne** lui permet de s'insérer plus rapidement dans le marché énergétique euro méditerranéen en construction. A ce titre il développe une coopération renforcée avec la Commission Européenne pour orienter les réformes de son marché énergétique en convergence avec l'acquis européen.

**Mesdames et Messieurs,**

**Le Plan Solaire Marocain est un projet ambitieux, réaliste et intégré,** pour lequel il est nécessaire de réunir toutes les conditions technique, financière et institutionnelle nécessaires pour en garantir le succès.

**Sur le plan technique,** le projet utilisera les technologies les plus avancées disponibles et matures tout en menant une veille proactive pour suivre leur développement et saisir toutes les opportunités que les avancées technologiques pourront apporter dans ce domaine.

Pour couvrir **le coût d'investissement du projet,** estimé à 9 milliards de dollars, le montage financier associera des fonds publics et privés nationaux et étrangers et fera appel à tous les mécanismes concessionnels et non concessionnels de financement qui existent dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale.

**Au niveau institutionnel, une Agence nationale dédiée, la 'Moroccan Agency For Solar Energy'** a été créée avec la mission de veiller à la mise en œuvre des projets solaires électriques. Ses actionnaires sont l'Etat, l'Office National de l'Electricité, le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social ainsi que la Société d'Investissements Energétiques. La réalisation opérationnelle du projet sera assurée par des partenariats publics privés associant des opérateurs de renommée mondiale. Des conventions seront conclues avec l'Etat et les autorités publiques nationales et locales pour faciliter son achèvement dans les délais impartis.

Ce projet structurant mettra en place des composantes de formation et de **recherche-développement par la création d'un centre de recherche dédié à l'énergie. Son intégration dans le tissu industriel national garantira sa pérennité et amplifiera son impact sur l'économie nationale en général et le développement de l'énergie solaire en particulier.**

Le Maroc offre les conditions institutionnelles et les opportunités d'investissements nécessaires dans l'énergie, l'environnement et d'autres secteurs générateurs de valeur ajoutée et de prospérité partagée. Son projet solaire constitue un centre de convergence pour pouvoir constituer une première concrétisation du Plan Solaire Méditerranéen, projet phare de l'Union pour la Méditerranée, fondée à l'initiative de Son Excellence Monsieur [Nicolas Sarkozy](#), [Président de la République française](#), le [13 juillet 2008](#).

Pour clore mon intervention, je voudrais rendre un hommage appuyé au Gouvernement français pour tout l'intérêt et le soutien qu'il témoigne à l'égard du Maroc. J'invite les entreprises françaises et marocaines à mettre en place des partenariats fructueux pour l'étude, la conception, la construction, l'exploitation et le financement des infrastructures et ouvrages liés au plan de développement de l'énergie solaire.

**Je vous remercie pour votre attention.**